

FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR SAPAD

LIEU D'EXERCICE	Le poste est rattaché à l'IEN ASH et implanté au sein de l'AD PEP 88 - 4 côte Vinseaux à EPINAL.
TEXTES	Circulaire n°98-151 du 17 juillet 1998 relative à l'assistance pédagogique à domicile en faveur des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.
PROFIL DU POSTE	<p>Afin de garantir le droit à l'éducation et à la poursuite des apprentissages, le SAPAD, géré par l'association des PEP 88, organise la scolarisation à domicile des enfants et adolescents malades ou accidentés qui ne peuvent être scolarisés en raison de leur état de santé.</p> <p>Le coordonnateur a la charge d'organiser et de suivre ce dispositif.</p> <p>Le coordonnateur est sous l'autorité de l'IEN ASH et rend compte de son activité au président des PEP 88.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'élève malade ou accidenté de poursuivre les apprentissages scolaires indispensables dans la perspective d'une reprise réussie dans les conditions ordinaires de scolarisation. • Placer l'élève, face aux exigences scolaires, dans une perspective dynamique : les apprentissages peuvent ainsi contribuer à l'amélioration de l'état de santé. • Maintenir le lien avec l'établissement scolaire habituel. • Animer le réseau d'assistance pédagogique à domicile. • Gérer et coordonner les dossiers d'aide pédagogique. • Collecter des informations auprès du service de santé scolaire qui valide la demande auprès de l'établissement scolaire. • Concevoir des projets pédagogiques d'aide individualisée avec les différents intervenants. • Favoriser la communication entre les différents acteurs. • Rechercher des enseignants volontaires (priorité à ceux de l'élève ou de l'établissement scolaire). • Contractualiser les projets. En assurer le suivi et l'évaluation. • Tenir les états des HSE effectuées par chaque enseignant.
COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs. • Disposer de qualité de rigueur, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers. • Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité. • Etre capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe. • Etre capable de discrétion professionnelle. • Maîtriser les outils informatiques (tableur, traitement de texte...). • Etre capable de se rendre disponible et être réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
RENSEIGNEMENTS	Inspecteur de la circonscription ASH